

Tél : 01 30 80 20 25

Site Internet : www.pre-saint-nom.fr

SIREN : 380 821 678

FLASH INFOS N° 43

Quelques mesures pratiques !!

1 - LES EGOUTS DES EAUX USEES.

Une fois de plus hier 9 juillet 2013 nous avons dû faire face à une situation critique avec plusieurs évacuations de maisons bouchées dans l'allée de la forêt de Marly. La firme SANITRA a été mandatée par la Mairie et en fin de journée la situation était partiellement rétablie. Il devrait y avoir une nouvelle intervention car la situation n'est pas complètement redevenue normale.

Les causes de ce bouchage selon les techniciens de SANITRA sont claires : les lingettes plus les huiles genre VEGETALINE qui se solidifient et finissent par obstruer complètement les canalisations. Sans doute aussi un peu de présence de colle pour carrelages, ciments et divers.....

Nous demandons en conséquence à tous les résidents de bien vouloir se discipliner concernant les rejets dans les eaux usées et ne rien déverser en dehors de ce qui est permis par un usage normal des toilettes. Et également en donnant des instructions précises aux artisans qui sont susceptibles de travailler chez vous.

2 – LA TONTE DES PELOUSES.

C'est l'été et les pelouses poussent vite compte tenu des précipitations de ce printemps.

Mais de grâce pensez à vos voisins en respectant les horaires de tonte, qui sont également imposés par des directives communales. Il y a trop de bruit entre midi et 14 h y compris le samedi, également les dimanches et jours fériés.

N'oubliez pas non plus de tailler les haies qui ont proliféré pour atteindre des dimensions qui ne sont plus du tout « raisonnables » et de dégager les lampadaires (*notamment pour des raisons de SECURITE !*) ainsi que les plaques de rues.

3 – SECURITE

Votre Comité Syndical a travaillé sur ce sujet au cours des 3 derniers mois. Des informations plus complètes vous seront données à la rentrée.

En attendant n'hésitez pas à participer à l'opération « tranquillité vacances » en contactant la Gendarmerie de Noisy le Roi afin de lui préciser vos absences au cours de l'été.

Et surtout n'oubliez pas de signaler toute anomalie à la Gendarmerie et à relever les plaques d'immatriculation des véhicules suspects.

Le Comité Syndical.

Distribution : tous les propriétaires et tous les locataires de PSN.